

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 - Présents 8 : MM. Olivier LABREGERE, Maurice CHARBONNIER, Serge MOURET, Yves PAUZAT, Thierry MAYAUD, Claude REYIGNAUD, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE.

ABSENTS EXCUSES : MM. Bernard THALAMY, Jacques ROUX, Michel DUCHEZ, Frédéric LEMARCHAND.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier Secrétaire de séance : M. Thierry MAYAUD

01 – COMPOSITION DU BUREAU

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	8	0	8	8	8	0

Le Président expose au Comité Syndical que l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2018 portant transformation de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole en Communauté Urbaine acte la substitution de la Communauté Urbaine aux communes d'Aureil et d'Eyjeaux auprès du Syndicat des Allois.

Le Président précise que par délibération du 21 décembre 2018 le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Limoge Métropole a désigné en qualité de représentants au Syndicat AEP DES ALLOIS :
Titulaires : M. Bernard THALAMY, M. Serge MOURET, M. Jacques ROUX, M. Maurice CHARBONNIER,
Suppléants : M. Emmanuel CORET, M. André DUCAILLOU, M. Christian GRENIER, M. Patrick LAGAUTERIE.

Il convient donc de procéder à une nouvelle élection du 2^{ème} vice-président qui siégeait précédemment en qualité de délégué de la commune d'Aureil.

LE COMITE SYNDICAL,

A l'issue du vote auquel il est procédé, DESIGNE M. Serge MOURET, 2^{ème} Vice-Président.

Pour extrait, le 08 Mars 2019
Le Président,

Olivier LABREGERE

